



N°26

SEPTEMBRE
2016

Outarillois flash mensuel

Directeur de la publication : Michel CHAMBRIN - Responsable de la publication : Sylvain NAUDET
Mairie d'Outarville 9 avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE 02 38 39 50 19
Courriel : mairie.outarville@gmail.fr Site internet : www.mairie.outarville.fr



Permanences des élus

Samedi 17 septembre de 10h à 12h à la mairie d'Outarville.

Pour Acquebouille, Chantal IMBAULT au 06.79.83.25.73.

Pour Allainville, André VILLARD au 06.87.43.55.52
et Roselyne LACOMBE au 06.89.72.84.25

Dates à retenir



Conciliateur de justice à la Mairie
Vendredi 9 et vendredi 23

septembre de 9h30 à 12h00

Prise de rendez-vous préalable auprès de la Mairie.

Samedi 10 septembre Fête de la commune

La pomme de terre à l'honneur

9h00 à 12h00 : randonnée (départ et arrivée devant la salle des fêtes) : 3 € par marcheur

12h00 à 15h00 : repas (parc communal) 12 € (moins de 12 ans) et 18 €.

15h00 à 17h00 : forum des associations et signature de la charte zéro pesticide dans la salle des fêtes.

Jeux autour de la pomme de terre dans le parc communal.

Exposition sur les éco gestes dans la maison

Du 1^{er} au 26 septembre

A la mairie. Organisée par l'ADIL du Loiret.



N°26

SEPTEMBRE
2016

Outarillois flash mensuel

Directeur de la publication : Michel CHAMBRIN - Responsable de la publication : Sylvain NAUDET
Mairie d'Outarville 9 avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE 02 38 39 50 19
Courriel : mairie.outarville@gmail.fr Site internet : www.mairie.outarville.fr



Permanences des élus

Samedi 17 septembre de 10h à 12h à la mairie d'Outarville.

Pour Acquebouille, Chantal IMBAULT au 06.79.83.25.73.

Pour Allainville, André VILLARD au 06.87.43.55.52
et Roselyne LACOMBE au 06.89.72.84.25

Dates à retenir



Conciliateur de justice à la Mairie
Vendredi 9 et vendredi 23

septembre de 9h30 à 12h00

Prise de rendez-vous préalable auprès de la Mairie.

Samedi 10 septembre Fête de la commune

La pomme de terre à l'honneur

9h00 à 12h00 : randonnée (départ et arrivée devant la salle des fêtes) : 3 € par marcheur

12h00 à 15h00 : repas (parc communal) 12 € (moins de 12 ans) et 18 €.

15h00 à 17h00 : forum des associations et signature de la charte zéro pesticide dans la salle des fêtes. Jeux autour de la pomme de terre dans le parc communal.

Exposition sur les éco gestes dans la maison

Du 1^{er} au 26 septembre

A la mairie. Organisée par l'ADIL du Loiret.

Infos pratiques



InnovAgri 2016

Du 6 au 8 septembre, la circulation à Outarville et ses alentours sera perturbée. Carte de circulation disponible sur le site de la mairie : rubrique Vie pratique / Autres

Calamités agricoles

Dossier à déposer par les horticulteurs et les pépiniéristes dans les 30 jours suivants l'affichage en mairie de l'arrêté interministériel.

Plus d'infos sur le site de la mairie : rubrique Vie pratique / Autres



Agence postale communale

Ouverture de l'agence postale communale dans les locaux de la mairie le 13 octobre prochain.

L'agence postale sera ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00. A compter du 1^{er} octobre, le bureau de poste de la Place du Vieux Marché sera fermé.

Centre de loisirs du mercredi :

Réservation au 02 38 39 60 38 ou secretariat@cc-plaine-nord-loiret.fr

Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) :

Les activités reprennent le mercredi 21 septembre à 13h30. Le programme et les inscriptions seront ouvertes ce jour. Appeler au 07 81 91 47 53 ou à envoyer un mail mjc.outarville@cc-plaine-nord-loiret.fr ou le facebook de la Maison des Jeunes

Bibliothèque

6 place du vieux marché
4^{eme} mercredi (14h30 à 16h) et
2^{eme} jeudi (17h à 18h30)

Aselco

Reprise des cours lundi 12, mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 septembre à la salle des associations.

L'association propose : séances toniques et dynamiques, marche nordique en extérieur, pilates, babies gym et gym Séniors.

Plus d'infos sur le site de la mairie : rubrique Associations / Ascelco

Renseignements :
06 07 38 77 79 et 02 38 39 59 24



Travaux de voirie

Pendant le temps des travaux, un feu tricolore de circulation alternée sera installé au croisement de la rue des écoles et de l'avenue d'Arconville.

Pour le prochain numéro d'octobre, les communiqués des associations et/ou partenaires extérieurs doivent parvenir en mairie avant le 20 octobre

Infos pratiques



InnovAgri 2016

Du 6 au 8 septembre, la circulation à Outarville et ses alentours sera perturbée. Carte de circulation disponible sur le site de la mairie : rubrique Vie pratique / Autres

Calamités agricoles

Dossier à déposer par les horticulteurs et les pépiniéristes dans les 30 jours suivants l'affichage en mairie de l'arrêté interministériel.

Plus d'infos sur le site de la mairie : rubrique Vie pratique / Autres



Agence postale communale

Ouverture de l'agence postale communale dans les locaux de la mairie le 13 octobre prochain.

L'agence postale sera ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00. A compter du 1^{er} octobre, le bureau de poste de la Place du Vieux Marché sera fermé.

Centre de loisirs du mercredi :

Réservation au 02 38 39 60 38 ou secretariat@cc-plaine-nord-loiret.fr

Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) :

Les activités reprennent le mercredi 21 septembre à 13h30. Le programme et les inscriptions seront ouvertes ce jour. Appeler au 07 81 91 47 53 ou à envoyer un mail mjc.outarville@cc-plaine-nord-loiret.fr ou le facebook de la Maison des Jeunes

Bibliothèque

6 place du vieux marché
4^{eme} mercredi (14h30 à 16h) et
2^{eme} jeudi (17h à 18h30)

Aselco

Reprise des cours lundi 12, mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 septembre à la salle des associations.

L'association propose : séances toniques et dynamiques, marche nordique en extérieur, pilates, babies gym et gym Séniors

Plus d'infos sur le site de la mairie : rubrique Associations / Ascelco

Renseignements :
06 07 38 77 79 et 02 38 39 59 24



Travaux de voirie

Pendant le temps des travaux, un feu tricolore de circulation alternée sera installé au croisement de la rue des écoles et de l'avenue d'Arconville.

Pour le prochain numéro d'octobre, les communiqués des associations et/ou partenaires extérieurs doivent parvenir en mairie avant le 20 octobre